

CONSEIL MUNICIPAL

COMMUNE
De
BISSEY LA CÔTE
21520
Tél : 03 80 93 71 84

Séance du 06 novembre 2020
Convocation du 02 novembre 2020

PROCES VERBAL DE REUNION

Affiché en exécution des articles L. 2121-25 & R. 2121-11 du C.G.C.T.



Présents : M. Guillaume BARBIER, M. Jean-Louis CHAUMONNOT, M. Pierre COUTTET, Mme Sylvie COUTTET, Mme Claire COUVAL, M. Éric INGARDIN, M. Joël MATHYS, M. Serge PARVAUD, M. Gilles RIGOLLOT, M. Bruno TERRILLON, Mme Claudine VERSLYPE

Secrétaire : Mme Claudine VERSLYPE

Le Conseil Municipal :

- Accepte de réintégrer l'actif et le passif de l'Association Foncière de Bissey dans sa comptabilité à partir du 1^{er} janvier 2021.
- S'oppose au transfert de la compétence Plan Local d'Urbanisme à la Communauté de Communes du Pays Chatillonnais.
- Annule la délibération désignant les délégués à la compétence GEMAPI au sein de l'EPAGE SEQUANA.
- Offre un bon d'achat aux enfants de la naissance à 10 ans ainsi qu'aux personnes de plus de 70 ans
- Prend acte du rapport sur le prix et la qualité du service public d'élimination des déchets ménagers et assimilés du Pays Chatillonnais

La cérémonie du 11 novembre se déroulera en présence du Maire et de 5 Conseillers Municipaux, compte tenu de la situation sanitaire.

Les affouages sont autorisés en vous munissant de l'attestation dérogatoire de déplacement en cochant la case n°2 « achats de premières nécessité »

Le Maire,

